

Auch, le 30 Octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dégradations sur des balises du GR 65 : le département porte plainte

Depuis plusieurs semaines, le Département du Gers constate des dégradations sur les balises du GR65 permettant de guider les usagers, à Condom.

Celles-ci sont retirées ou dégradées ce qui a pour conséquence de perdre les usagers du GR65.

Si ces balises sont remplacées régulièrement par les services du Département, la récurrence de ces actes ne permet pas d'assurer la fiabilité du balisage, au détriment des usagers du GR65.

Aussi le Département a décidé de porter plainte face à la récurrence de ces actes. Pour information, ces dégradations sont passibles de sanctions au titre du code pénal.

